

C. CWS 185

Le 12 juillet 2024

-03

Objet : Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI

Madame,
Monsieur,

À sa onzième session tenue en décembre 2023, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à fournir des informations sur les différents points de terminaison des interfaces de programmation (API) exposés par les offices (voir les paragraphes 44 à 46 du document CWS/11/28).

En étroite collaboration avec les offices membres de l'Équipe d'experts chargée des API, le Bureau international a créé le portail consacré au Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle, qui est désormais disponible à l'adresse suivante :

<https://www.wipo.int/standards/en/api-catalog/index.html>. Le Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle est une plateforme uniformisée qui contient la liste des API mises à disposition par les institutions de la propriété intellectuelle pour leurs produits et services.

Votre office ou organisation est cordialement invité à fournir des informations sur les API qui sont accessibles au public en remplissant ce [modèle EXCEL](#) publié, qui est disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse <https://www.wipo.int/standards/en/api-catalog/ip-institution-guide.html>, et à l'envoyer au Secrétariat par message électronique (cws.mail@wipo.int) d'ici au 30 août 2024.

/...

Vous pouvez envoyer toute question concernant cette enquête, y compris tout problème technique rencontré pour accéder à cet outil en ligne, au Secrétariat, à l'adresse cws.mail@wipo.int.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ken-Ichiro Natsume
Sous-directeur général
Secteur de l'infrastructure et des
plateformes